

Le rapport du jury retranscrit les attentes et les constats du jury, afin de permettre à tout demandeur ou destinataire de ce rapport de comprendre les modalités de travail que le jury a retenues.

## CONCOURS EXTERNE D'INSPECTEUR A DOMINANTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

### SESSION : 2020

Épreuves écrites

7 janvier 2020

Épreuves orales

22 au 25 juin 2020

Nombre de postes offerts

28

Nombre de candidats inscrits

65

Sur

363

candidats inscrits ;

113

se sont présentés à l'épreuve écrite.

➤ Admissibilité à partir de 7/20

➤ Moyenne de l'écrit : note la plus haute : 15,25/20

note la plus basse : 7/20

Sujets :

➤ Epreuves écrites d'admissibilité : Disponibles en suivant ce lien :

<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/aide-a-preparation-concours-dinspecteur-concurrence-consommation-et-repression-des-fra-2>

- Epreuve 1 (durée 4 heures ; coefficient 1)

- Epreuve 2 (durée 3 heures ; coefficient 1)

➤ Epreuves orales d'admission modifiées par arrêté du 25 mai 2020 portant adaptation pour la session 2020 des épreuves des trois concours pour le recrutement d'inspecteurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Sur les

65

candidats admissibles retenus par le jury

58

se sont présentés à l'épreuve orale.

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée sur

4

jours /semaine avec

14 - 15

candidats par jour.

## I) La composition du jury

Le jury est composé  
de :

- Mme Vanessa HUMMEL-FOURRAT
- M. Alexis JACQUEMARD
- M. Philippe RAULT
- M. Philippe RODRIGUEZ
- Mme Hélène ROUSSEL
- Mme Karine SIMBELIE

Il est présidé par :

M. Lionel CARTELET

Le jury de concours a pris en compte 113 copies de candidats au titre de la partie écrite du concours et auditionné 58 candidats admissibles au titre de la partie orale.

## II) Les résultats

28

Candidats ont été admis sur liste principale

2

Candidats ont été admis sur liste complémentaire

### **III) Epreuve(s) écrite(s) d'admissibilité**

Chaque copie fait l'objet d'une double correction.

#### **III.I Attentes du jury**

Pour l'épreuve n°1, il convient de s'assurer que les candidats sont capables de structurer correctement leur pensée. La copie doit comporter un plan clair et cohérent, respecté de bout en bout. Un raisonnement incohérent ou mal structuré est rédhibitoire.

Pour l'épreuve n° 2, il s'agit de vérifier que le niveau requis dans l'option choisie est bien atteint et d'apprécier la pertinence des réponses apportées au problème posé.

#### **III.II Constats et commentaires du jury**

Les copies, valorisées lors de la correction, présentaient une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

S'agissant de l'épreuve n°1 et de l'épreuve n° 2

- Sur la forme :
  - Présentation claire
  - Efforts de syntaxe – peu de fautes d'orthographe
  - Parties structurées avec une introduction, une conclusion et des phrases de transition (épreuve n°1)
  - Pas de paraphrase des documents du dossier, ni d'énumérations (épreuve n°1)
- Sur le fond :
  - Construction claire de la démonstration
  - Efforts d'analyse et de compréhension
  - Qualité et pertinence de (ou des) réponse(s) donnée(s)

### **IV Epreuve(s) orale(s) d'admission**

#### **IV.I Attentes du jury**

Pour le jury d'oral, l'objectif était de déceler la motivation et les aptitudes du candidat à exercer le métier d'inspecteur, notamment par :

- L'évaluation de ses connaissances des missions et de l'environnement de la DGCCRF ;
- L'évaluation de ses qualités, de sa curiosité et de son goût pour l'enquête ;
- L'évaluation de ses capacités à représenter le service public et à gérer les éventuels conflits ;
- L'évaluation de la qualité de l'expression orale ;
- L'évaluation des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enquêteur.

#### **IV.II Constats et commentaires du jury**

Le jury tient à saluer dans l'ensemble le bon niveau de préparation des candidats.

Nombre d'entre eux étaient déjà largement informés sur les missions de la DGCCRF et sur le travail quotidien des enquêteurs ce qui a été fortement apprécié.

Le jury constate que les entretiens en visioconférence ont permis à de nombreux candidats d'être moins paniqués par l'oral, ce qui a permis au jury de mieux apprécier les compétences et le savoir-être des candidats.

Les membres du jury considèrent que les 28 candidats retenus apparaissent motivés pour le métier qu'ils auront à occuper. Il est à noter que certains des lauréats n'avaient présenté que le concours de la DGCCRF, ce qui prouve leur grande motivation.

Les recrues sont de futurs agents de qualité avec des personnalités diverses mais certainement complémentaires. L'entretien a permis de se forger une opinion sur la personnalité des candidats et s'assurer qu'elle répond bien aux attentes de la DGCCRF.

Les **points forts** appréciés par le jury sont :

- La bonne préparation des candidats retenus
- La réactivité et les facultés d'adaptation des candidats lors des mises en situation.

Les **points faibles**

- L'absence de préparation de l'oral (absence de connaissance des missions de la DGCCRF ou encore de son environnement)
- L'absence de connaissance du service public
- Une perception erronée de la réalité du métier d'enquêteur
- Une tendance répétée à éluder.

## Conclusion

Le but fondamental du jury, à travers les critères d'évaluation qu'il a retenus, est de sélectionner des candidats qui lui semblent aptes à assumer des fonctions d'inspecteur au sein de l'administration.

De façon générale, le jury attend d'un futur inspecteur qu'il ait un bon sens du service public, qu'il soit curieux et pugnace pour effectuer ses enquêtes tout en étant maître de soi et compréhensif. Il doit faire preuve de fermeté dans l'accomplissement des missions régaliennes qui sont les siennes mais aussi d'une capacité d'écoute et d'adaptation en fonction de son interlocuteur. Modération et pondération sont des compétences essentielles nécessaires au futur inspecteur. De plus, en tant que catégorie A, une hauteur de vue est recherchée qui s'observera par une capacité à prioriser entre l'essentiel qui ne peut être dérogé et l'accessoire.

En conséquence, les qualités recherchées chez les candidats sont présentées ci-dessous. Elles ont été discutées en amont par le jury, puis déclinées pour chaque épreuve de l'examen :

- Curiosité, goût pour l'enquête
- Réactivité
- Adaptation
- Autonomie
- Sens de l'intérêt général
- Capacité à la sanction
- Organisation – rigueur
- Relationnel
- Représentation du service

Le président du jury

  
Lionel CARTELET